



UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen de
Développement Régional

L'Europe sur le bassin de la Loire,
une chance pour tous.



Risque d'inondation, tourisme et culture, biodiversité...

**PROGRAMME OPÉRATIONNEL INTERRÉGIONAL
BASSIN DE LA LOIRE 2014-2020**



EVALUATION PORTANT SUR LE VOLET INONDATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL INTERREGIONAL FEDER LOIRE 2014-2020

Évaluation réalisée en 2022 par EDATER et SEPIA Conseils pour apprécier la contribution des opérations subventionnées à l'axe 1 « Accroître la résilience des territoires exposés au risque d'inondation » du programme opérationnel interrégional.

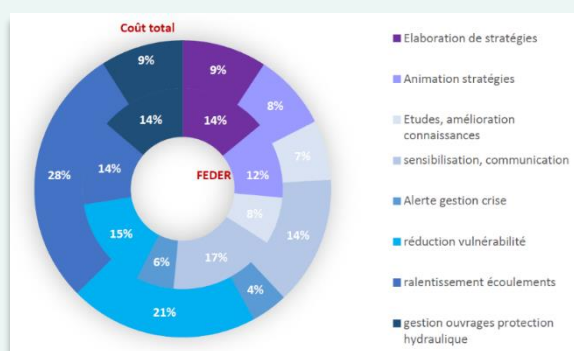
Obligation réglementaire, elle s'est déroulée à un moment charnière entre les deux programmations (2014-2020 et 2021-2027).

Synthèse de l'évaluation

99 projets soit 7,8 M€ de soutien. Le soutien s'élève à 32,8 % du cout total des projets (23,8 M€).

Les projets se concentrent principalement le long de l'axe de la Loire, où se situent l'essentiel des territoires à risque important d'inondation (TRI), mais portent également sur une multitude d'affluents. La localisation des projets apparaît cohérente avec les zones identifiées dans le DOMO, à savoir les TRI mais aussi dans des zones vulnérables mais non classées.

Les opérations se distinguent principalement en deux catégories visant d'une part l'émergence de stratégies de gestion des risques d'inondation et d'autre part leur mise en œuvre. L'illustration ci-contre détaille plus précisément les typologies des opérations financées par le POI FEDER Loire.

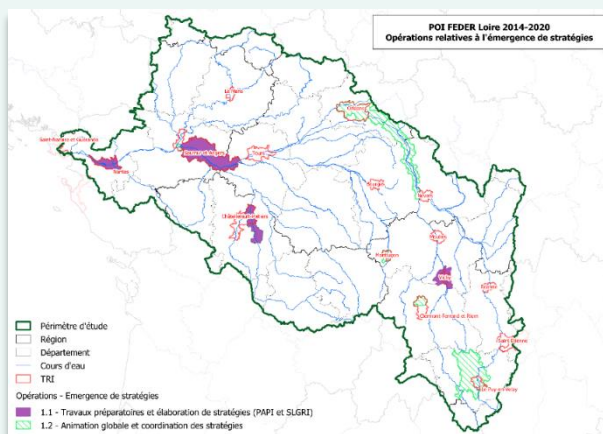


Répartition des coûts totaux et montants FEDER par catégories

Les opérations ont généralement permis d'initier ou de contribuer à une dynamique territoriale.

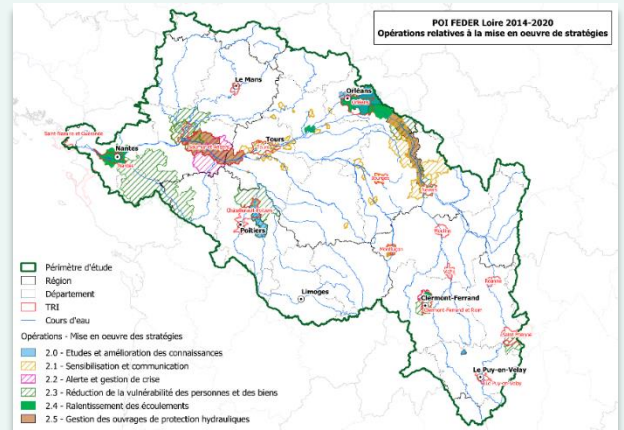
21 projets portant sur l'émergence de stratégies avec un montant programmé de plus de 2 M€.

- ✓ Le FEDER a contribué à **l'émergence de stratégies sur l'ensemble du bassin de la Loire**, y compris en amont et sur les affluents
- ✓ **Bonne couverture des territoires les plus exposés au risque d'inondation**
- ✓ L'ensemble des **14 TRI sont couverts par une stratégie**, ce qui correspond à un minimum de 450 000 habitants (EAIP)
- ✓ **8 stratégies** ont émergé avec le soutien du FEDER
- ✓ **Le POI FEDER a apporté une plus-value sur la qualité, l'ambition, l'appropriation et surtout l'opérationnalisation des stratégies**
- ✓ Des efforts portés en effet à la fois sur la **préparation, l'élaboration ainsi que sur l'animation** des stratégies
- ✓ **8 opérations d'animation de stratégie** (de PAPI) toutes **programmées à partir de 2018**
- ✓ Fin 2022, **tous les territoires les plus vulnérables** identifiés par l'EPRI (18) **sont dotés d'une stratégie** locale de gestion du risque d'inondation, et pour la plupart, d'un programme de mise en œuvre opérationnelle de cette stratégie, le PAPI
- ✓ Le POI FEDER a constitué un **levier financier facilitant la concrétisation des opérations** projetées



78 projets portent sur la mise en œuvre des stratégies de risques d'inondation avec 5,7 M€ mobilisés, soit plus des trois quarts de l'enveloppe FEDER programmée de l'axe 1.

- ✓ **De nombreuses actions réalisées, majoritairement sur les territoires couverts par une stratégie (SLGRI et/ou PAPI)**
- ✓ **80 opérations concernent 10 des 14 TRI** du bassin de la Loire
- ✓ Le POI a été **mobilisé sur les affluents** de la Loire moyenne et aval (Allier, Vienne, Cher, Sèvre Nantaise, Maine) et un peu moins en amont
- ✓ **Des projets ont été portés à l'échelle du bassin** (accompagnement de collectivités dans la réalisation de diagnostics de vulnérabilité ou encore de Plans de Continuité d'Activité - PCA)
- ✓ **L'effet levier financier** s'avère particulièrement important pour engager les territoires dans la mise en œuvre d'une stratégie en réalisant plusieurs projets
- ✓ **Un début de programmation centré sur une multitude d'actions de sensibilisation et communication**, qui constituent le premier type d'action le plus soutenu avec 31 dossiers pour 1,36 millions d'Euros de FEDER engagés
- ✓ **Des projets à plus forte plus-value visant l'atténuation des effets des inondations et la résilience des territoires** (PCA, plan de gestion de crise...) **ainsi que la prévention des inondations** (zones d'expansion des crues...)
- ✓ Importance de l'animation de l'Etablissement public Loire pour **favoriser le partage d'expérience et la mutualisation**



Enjeux et préconisations pour 2021-2027

- ❖ **Préconisations sur les orientations stratégiques**
 - ✓ **Continuer de financer l'animation** (mise en œuvre de PAPI...) qui a démontré sa plus-value
 - ✓ **S'assurer que les plus petites collectivités puissent bénéficier d'un soutien**
 - ✓ **Favoriser la mutualisation et le partage d'expérience** : mobilisation des Etablissements publics et pousser à la mutualisation entre territoires voisins, sur un espace fonctionnel
 - ✓ **Renforcer la sélectivité sur les opérations de sensibilisation/communication**
 - ✓ **Favoriser les projets transversaux intégrant d'autres thématiques** (ressource en eau et préservation des écosystèmes naturels), notamment sur l'écoulements des eaux et de continuité écologique latérale
 - ✓ **Maintenir un appui pour la gestion des digues**, en logique projet et en complément des conventions bilatérales EPTB / EPCI.
- ❖ **Préconisations sur les modalités de mise en œuvre et le suivi des actions**
 - ✓ **Assurer une animation globale et un accompagnement des porteurs de projets les moins aguerris**, au-delà de la gestion financière du programme
 - ✓ **Utiliser toutes les options de coûts simplifiés**, notamment les taux forfaitaires de 40% et 20%
 - ✓ **Assurer un suivi fin et harmonisé avec le CPIER**, via une typologie fine pour le suivi de la mise en œuvre des stratégies (PAPI), qu'elles soient financées par le FEDER et/ou le CPIER